# BICQUELEY INFOrmation COMmunication

N° 2020/**003**

## ➲ Le Mot du Maire

Pour un 3ème mandat consécutif, j'ai l'honneur de représenter la Commune et je vous remercie pour cette confiance renouvelée. Vous prendrez connaissance nominativement ci-dessous des fonctions et des commissions créées pour un fonctionnement optimal de la Mairie. Nous n'étions pas concernés par le 2ème tour des élections communale, mais il va permettre d'élire l'exécutif de la Communauté des Communes Terres Touloises.

Huit entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour les travaux d'Aménagement des Espaces Publics et de Sécurisation de la rue Nicolas Chenin. L'analyse des résultats est en cours par le maître d'œuvre. Nous pouvons envisager un début des travaux en septembre. Les travaux débuteront sur le réseau d'eau potable, suivi par la pose des fourreaux et réalisation du réseau basse tension. Ils se termineront par les aménagements de surface et la pose du réseau éclairage public.

Bonne lecture à tous. N'oubliez pas de charger l'application "PanneauPocket"

## ➲ Mise en place du Conseil Municipal

Les circonstances exceptionnelles ont quelque peu modifié les règles administratives habituelles et il a fallu attendre 2 mois avant l'installation du nouveau Conseil Municipal. C'est donc le 26 mai que s'est tenu le premier Conseil de cette nouvelle mandature.

Sans grande surprise, c'est M. André FONTANA qui occupe le fauteuil de Maire, et qui sera aidé dans ses fonctions par 3 adjoints : Mme Andrée DEGRESE, M. Jean-Michel CHATEAU et Mme Corinne BORN.

La principale nouveauté est la suppression du poste de 4ème adjoint devenu vacant suite au départ de M. Joël VIRQUIN après 25 années de bons et loyaux services dont 18 en tant qu'adjoint au Maire. Nous perdons un collègue de grande qualité qui n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour mener à bien tous les dossiers dont il a eu la charge. Nous remercions chaleureusement Joël et nous lui souhaitons de profiter très longtemps de sa liberté retrouvée.

Suite à la proposition de M. Le Maire, 3 postes de Conseillers Municipaux délégués ont été créés et attribués à M. Philippe THOMAS, M. Jacques HUMBERT et M. Vincent REMICHIUS. Placés sous la responsabilité du Maire, ces délégués ont des domaines de compétence spécifique : Philippe gère la communication numérique, Vincent s'implique dans l'organisation de manifestations et Jacques est le représentant de proximité du village pour tous les résidents de l'Ecart de Gare le Col.

L'enveloppe globale relative aux indemnités de ces différents postes : maire, adjoints, délégués reste identique à celle de la précédente mandature. Le Maire et les adjoints ayant refusé l'augmentation prévue par la loi, l'enveloppe destinée au 4ème adjoint est répartie afin d'indemniser les 3 délégués.

**Les différentes commissions** : M. le Maire est Président de droit de chaque commission. Ces commissions ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence.

Les décisions sont soumises au vote du Conseil Municipal ou sont prises directement par le Maire, selon le cas.

1. **Travaux – Sécurité – Appel d'offres :** Vice-président : M. Jacques HUMBERT
   Membres : Mrs Jean-Marc LEDERLE - Jean-Marie NICOLAS et Mme Corinne BORN.
2. **Forêt - Environnement - Urbanisme :** Vice-président : M. Jean-Michel CHATEAU
   Membres : Mrs Daniel AUBRY - M. Guillaume JAUTZY et Mme Valérie DUSSET.
3. **Périscolaire - Vie scolaire - Communication :** Vice-président : M. Guillaume JAUTZY
   Membres : M. Philippe THOMAS - Mmes Corinne BORN - Andrée DEGRESE et Estelle LIES.
4. **Associations - Jeunesse - Festivités :** Vice-président : Mme Valérie DUSSET
   Membres : Mmes Marielle MOUROT - Corinne BORN - Andrée DEGRESE - et Mrs Jacques HUMBERT - Guillaume JAUTZY et Dominique KUTA.

## ➲ Taux des Taxes Foncières et Foncières non-bâties

Bien que le budget communal soit encore en cours d'élaboration, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux appliqué par la Commune pour la taxe foncière qui passera de 10,80 à 11,34% pour le foncier bâti et de 23,46 à 24,63% pour le foncier non bâti. Ce taux communal était inchangé depuis 2018.

## ➲ Comité des Fêtes

Un des projets de cette nouvelle mandature va prochainement se concrétiser : en effet, les prémices de la création du Comité des Fêtes nous permettent de vous indiquer les premières réflexions sur le sujet. Le principal objectif de cette association, à caractère para-communal, est de donner un cadre aux animations déjà organisées par la Mairie dans le village, sans interférer sur les manifestations existantes. Il s'agit uniquement de compléter les offres actuelles et en ajouter de nouvelles, tel que le retour de la brocante par exemple.

Son Conseil d'Administration sera constitué d'élus municipaux et également d'habitants du village. Si vous souhaitez vous impliquer et participer activement aux travaux de ce futur Comité des Fêtes nous vous invitons à vous faire connaître rapidement auprès de la Mairie par téléphone au 03.83.43.28.98 ou par mail à mairie.bicqueley@wanadoo.fr

Il s'agit avant tout de constituer une équipe dynamique dont le seul but sera de développer la convivialité dans le village. Si le nombre de réponses est supérieur aux besoins, un tirage au sort en présence de tous les volontaires permettra de les départager. Nous comptons sur toutes les bonnes volontés. Votre réponse est souhaitée avant le 15 juillet prochain. D'avance Merci à tous.

## ➲ Courrier ENEDIS - Compteur LINKY

ENEDIS lance sur la Commune, le programme de remplacement des compteurs électrique actuels par le nouveau compteur Linky. Vous avez été ou allez être destinataire d'un courrier d'information. La Mairie n'est pas compétente sur le sujet, votre seul interlocuteur reste ENEDIS. Vous pouvez les contacter au numéro indiquer dans le courrier.

## ➲ Travaux de sécurisation en cours

L'équipe municipale à pied d'œuvre ces derniers jours, a implanté une barrière en bois imputrescible aux abords de la Bouvade dans le secteur situé derrière l'église et à proximité de l'école. 110 mètres de clôture en bois viennent d'être posées. Dans quelques jours, les travaux identiques seront réalisés aux abords du pont rue François de Neufchâteau.

## ➲ Distribution de l'eau potable quartier de la Poirière

Depuis quelques semaines, les habitants de ce quartier constatent une baisse de la pression d'eau. C'est effectivement le cas et cela risque de durer encore quelque temps. En effet, les trois pompes

desservant ce quartier ont été détériorées suite à une importante fuite d'eau et une a été remplacée de façon provisoire par du matériel d'appoint afin de permettre à tous d'avoir de l'eau le plus rapidement possible. Afin de ne pas trop solliciter cette pompe et qu'elle ne tombe pas en panne à son tour, le service de maintenance a préféré diminuer la pression Du matériel a été commandé et sera installé dès réception. Merci pour votre compréhension et votre patience.

### ➲ PanneauPocket: Un panneau d'affichage dans votre poche! *(voir flyer ci-joint)*

La Mairie est heureuse de vous offrir ce nouvel outil de communication très pratique qui vient compléter les outils déjà en place... PanneauPocket est une application gratuite pour tout le monde qui permet d'être alerté en temps réel des événements de la Commune.

### ➲ Ordures Ménagères

À la lecture des prévisions météorologiques des prochaines semaines (en dents de scie) et pour éviter les collectes sous les fortes chaleurs, le prestataire de ramassage des déchets avance le départ de toutes ses collectes en porte à porte **à compter du Lundi 6 Juillet jusque fin aout, pour commencer à 5h00 du matin.** Pour toutes questions vous pouvez contacter C.C.2.T au 03.83.43.23.76.

### ➲ Fête Foraine

La Fête Foraine se déroulera du 11 au 14 juillet 2020 inclus sur le parking à l'entrée du village. Comme d'habitude, la Municipalité offrira 2 tickets par enfant de l'école. Ils seront distribués début de semaine prochaine par les enseignants. Conformément aux recommandations sanitaires actuelles, un filtrage sera effectué par les forains à l'entrée du site.

**Le parking de la rue Nicolas Chenin où se tient la fête foraine sera fermé à partir du mardi 7 juillet 2020 à 8h, merci de ne pas stationner vos véhicule à compter de cette date.**

### ➲ Scolaire: Inscription prochaine rentrée

Nous avons recensé 11 nouvelles inscriptions pour la prochaine rentrée. Gageons sur l'inversion de la tendance baissière avec la mise en vente de nouveaux terrains à bâtir et ainsi l'arrivée de nouvelles familles !!!!

### ➲ Scolaire: Départ en sixième

Après cette dernière année si particulière à l'école du village, les 14 élèves de CM2 vont poursuivre leur scolarité au collège à Valcourt. En souvenir de ces années studieuses, chacun a reçu un cadeau offert par la Municipalité. 10 d'entre eux ont choisi une calculatrice Collège et 4 ont préféré un dictionnaire enrichi d'une interface numérique, bonne continuation à tous !

## Les Associations et Les Animations: REPRISE DES MANIFESTATIONS

❖ **Fête des Voisins :** Suite à l'épidémie du Covid-19, la Fête des Voisins 2020 « classique » est reportée au **vendredi 18 septembre** prochain. Cette année, elle s'appellera "Fête des Voisins Solidaires" pour célébrer l'élan de générosité et de solidarité suscité par la crise. Ce sera l'occasion de se retrouver dans un moment festif partagé. N'hésitez pas à l'organiser dans votre quartier !

❖ **Etoile Sportive de Bicqueley :** Si la saison s'est brusquement terminée à la mi-mars, restons tout de même positifs et reprenons l'entraînement !!! la reprise se fera Mardi 4 Août 2020 à 18h30. Le club recherche des dirigeants bénévoles et des joueurs pour compléter son équipe de senior ; Il n'y a plus d'équipe Junior depuis quelques années déjà, par manque d'entraîneur. Si vous êtes disponibles pour devenir entraineur bénévole, pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans, vous serez les bienvenus. Baptiste HALTER, président du Club, vous accueillera avec grand plaisir.

❖ **Bicquicouture :** Organise un Marché Artisanal de Noël Samedi 28 et Dimanche 29 Novembre 2020 à la salle des fêtes du village. Si vous souhaitez y exposer vos travaux, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Mme Laurence AUBERT ou Mme Bernadette SCHMITT au 06.66.79.44.20 Vous pouvez également contacter le club via l'adresse de sa secrétaire : lacrouts.marie-christine@orange.fr

❖**Les Sentiers des Deuilles** : Si la pandémie du Covid-19 le permet, la prochaine sortie sera la marche d'automne le Samedi 26 Septembre à Thuilley aux Groseilles. Rendez-vous à 9h à la salle des Fêtes de Thuilley. 2 groupes (10 et 12 km) Renseignements complémentaires: sentierdeuilles@orange.fr.

❖ **Association Communale de Chasse Agréée:** L'assemblée générale de l'A.C.C.A de Bicqueley s'est tenue le vendredi 26 juin dernier à 20h dans ses locaux. Le président M. Bruno DELAHAYE a présenté le rapport moral et financier de la saison écoulée qui a été approuvé par l'assemblée. Les nouveaux statuts des A.C.C.A qui tiennent compte du transfert des compétences de la D.D.T vers la Fédération Départementale des Chasseurs ont été approuvés. L'A.C.C.A comptait 22 membres lors de la saison écoulée, 5 de ceux-ci n'ont pas renouvelé leur adhésion, portant le nombre à 17.
Le problème majeur de cette fin de saison était de savoir si l'A.C.C.A postulait pour la location de la forêt « Grand Bois » d'une surface de 356 Ha. En raison du Covid-19, l'assemblée générale n'ayant pu avoir lieu en temps utile, le bureau a consulté les 17 membres par écrit. 12 se sont prononcés contre la location, 4 pour et 1 abstention. Le bureau a validé ce choix et transmis à la Commune. Les autres points du règlement présenté à l'assemblée ont été validés.

**Concernant les autres utilisateurs de la campagne**, la chasse à l'affût, individuelle, est ouverte depuis le 1er juin, elle se pratique très tôt le matin ou tard le soir. L'ouverture générale sera le 20 septembre 2020. Elle concerne la chasse individuelle en plaine au petit gibier, et la chasse collective au gros gibier en battue. Les jours de chasse en battue sont affichés en Mairie avant l'ouverture du 20 septembre et également accessible sur le site internet de la F.D.C 54. De plus il est possible de vous renseigner directement auprès d'un membre de l'ACCA, car tous les secteurs ne sont pas chassés en même temps.

❖ **Bicqueley Moto Cross:** Après plusieurs années, le terrain de motocross de Bicqueley est homologué et donc ouvert au public. Les entraînements se feront les samedi et dimanche et exceptionnellement les mercredis après midi. La texture du terrain étant très absorbante peu d'entraînements auront lieu en été, et beaucoup plus à partir d'octobre. Les entraînements sont ouverts au public. Mais **attention** l'accès par la route départementale 904 est interdit, il **faut donc passer par la rue de Sexey**. En raison du contexte actuel, le bureau de l'association a décidé d'annuler la prairie initialement prévu le 30 août. Toute l'équipe du Bicqueley Motocross souhaite vous revoir l'année prochaine pour une Prairie 2021 ou au terrain de cross lors des entraînements.

❖ **Atelier Cuisine:** Reprenons nos bonnes habitudes et retrouvons-nous pour un atelier cuisine. M Perisse nous propose de participer à un cours le **Samedi 19 Septembre 2020**. Le thème n'est pas encore défini à ce jour, vous pouvez néanmoins vous préinscrire et ensuite confirmer ou infirmer si le plat proposé ne vous convient pas. Vous serez les bienvenus à cet atelier qui se déroulera comme à l'accoutumée dans une ambiance sympathique. N'hésitez pas à vous inscrire en utilisant le coupon-réponse ci-dessous.

✂----------

**MAIRIE - ATELIER CUISINE**
**Samedi 19 Septembre 2020**

M., Mme,.....

n° de téléphone ..... / ..... / ..... / ..... / .....

est intéressé(e) par l'atelier cuisine : ☐ le matin ou ☐ l'après-midi

À rendre en Mairie au plus tard le 15 juillet 2020

Publication et Rédaction : Mairie de Bicqueley

## EGLISE de BICQUELEY

*Grilles du cœur attribuées à (ou de style école) Jean LAMOUR*

Jean LAMOUR (1698-1771 (serrurier et ferronnier lorrain du Roi Stanislas LESZCZYNSKI)

Alors que la pose de la première pierre de cette nouvelle église de BICQUELEY date de 1781

**Constatations faites, le 31.01.2020 avec Jean-Marie MENY.**

Si à première vue, en entrant, dans l'église, on ne distingue plus cette grille qui séparait le cœur et la nef,

on remarque, en s'approchant,

que l'autel qui fait face aux paroissiens et la petite desserte adossée à la boiserie, à la sortie de la sacristie,

ont été réalisés avec les éléments de cette grille.

1) - 4 parties donc pour l'autel central. et 4 parties également pour la petite desserte.

2) - 2 longueurs d'environ 1,70m = 3.4m et 2 largeurs d'environ 0,45 m = 0.90m

3) - les 2 portes d'environ 0.75 m = 1.50m et 2 largeurs d'environ 0.35m = 0.70m

**Soit une longueur totale de 6.50 m et le fait de constater que cette grille est bien là, sous une autre forme, en entier, contrairement à des rumeurs (qui laissaient entendre qu'elle avait disparu)**

*Motifs Jean LAMOUR, Place Stanislas.*

***Rappel de l'année 1856***

L'année 1856, dans laquelle nous venons d'entrer, est une année bissextile. Elle offrira plusieurs particularités qu'il est peut-être intéressant pour nos lecteurs de connaître (Cette année 2020 est également une année bissextile)

Le Concile de Nicée, qui a eu lieu en 325, a fixé la fête de Pâques, au dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars; en d'autres termes, au premier dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars.

Pour les non-initiés, sur le calendrier la pleine lune étant le rond blanc, pas le noir qui est la nouvelle lune !

Il résulte de cette règle que Pâques ne peut pas arriver plus tôt que le 22 mars, ce qui n'a lieu que dans les années où la pleine lune tombe le 21 mars, et où le lendemain se trouve être un dimanche.

Or, en 1856, la pleine lune tombe le 21 mars à quatre heures trente-cinq minutes du soir ; le 21 est un vendredi, ce sera donc le vendredi-saint, et le dimanche suivant, sera le dimanche de Pâques.

Il est déjà rare que Pâques arrive au mois de mars au lieu du mois d'avril. Dans les cinquante-cinq années écoulées depuis le commencement du siècle présent, quarante-deux ont vu Pâques en avril et treize seulement en mars. Mais il est plus rare encore que Pâques se rencontre dés le 23 mars. Dans l'espace d'un siècle, cette circonstance ne s'est présentée que 3 fois, en 1761, en 1818 et en 1845.

De même que Pâques ne peut arriver avant le 22 mars, il ne peut arriver plus tard que le 25 avril, ce qui a lieu seulement lorsque la pleine lune tombe le 20 mars. En effet, il faut alors, pour suivre la décision du Concile de Nicée, descendre jusqu'à la pleine lune suivante, le 18 avril ; si ce jour est un dimanche, il faut encore continuer sept jours plus loin, et l'on arrive au 25 avril. L'année 1734 a offert cette particularité, et l'année 1886 la présentera aussi.

Quand on connaît le jour de Pâques pour une année, on connaît toutes les fêtes qu'on appelle mobiles, parce qu'elles sont réglées suivant le jour de Pâques et changent avec lui. Ainsi pour en citer quelques-unes, le Dimanche-gras, Quinquagésime, est le 49$^{ième}$ jour avant Pâques, le Dimanche de la Passion le 14$^{ième}$, celui des Rameaux, le 7$^{ième}$. L'Ascension est le jeudi, quarante jours après Pâques et la Pentecôte est le 10$^{ième}$ jour après l'Ascension.

Rédigé par Norbert Hesse

Publication – Rédaction : Mairie de Bicqueley